








PLAN D'ACTION 2013-2014

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

L'année scolaire 2013-2014 débute comme à chaque année dans un contexte évolutif aux niveaux pédagogique, administratif et politique.

Pour nous guider, en tant que gestionnaires scolaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, nous avons, entre autres, certains référentiels :

-  Le plan stratégique 2012 – 31 décembre 2014 qui fût adopté par le conseil des commissaires, le 24 avril 2013;
-  La convention de partenariat 2012-2014;
-  Les conventions de gestions et de réussites éducatives;
-  Le guide de gestion de la CSHBO;
-  Loi sur l'instruction publique (LIP).

En début d'année, il est opportun de réfléchir sur nos orientations et sur notre plan d'action de l'année en cours, afin de donner un sens à notre travail. De plus, cet exercice nous permet de mieux cerner nos priorités.

Au regard du vécu et des enjeux actuels pour notre commission scolaire, notre plan d'action 2013-2014 comprend trois actions prioritaires

Nous pourrions reprendre tous les éléments mentionnés sur ce sujet lors du CCG du 16 août 2012. (Préambule #1, page 3)

Comme suite au vécu du comité de vigie et au comité de pilotage de 2012-2013, je vous propose quelques énoncés supplémentaires.

Le degré d'engagement et de croyance des actrices et des acteurs impliqués se traduit par une forte mobilisation des interventions directes auprès des élèves (enseignants et professionnels).

Le degré de conviction de pouvoir produire une différence positive au profit de la réussite des élèves confère une priorité de premier ordre aux actions et plans pour améliorer la réussite et la persévérance.

La qualité croissante de concertation et de synchronisation des directions d'établissements avec les conseillères pédagogiques permet aux directions d'exercer une meilleure gestion pédagogique et une supervision pédagogique encore plus efficace.

La capacité à évaluer, en cours d'année, les progrès des élèves devient un incontournable afin de réguler nos interventions pédagogiques.

*ACTION
PRIORITAIRE 1*

« Augmenter le taux de réussite et de persévérance de tous nos élèves jeunes et adultes, en accompagnant les gestionnaires d'établissements dans le déploiement de moyens et stratégies auprès de leur personnel enseignant, professionnel et soutien. »

Lien avec l'orientation 1 du plan stratégique.

La connaissance des programmes, de la progression des apprentissages et de l'évaluation seront déterminantes pour nos progrès sur la réussite de nos élèves. (Plan d'action des services éducatifs)

PRÉAMBULE #1

- Spécifiquement, depuis l'année scolaire 2009-2010, nous mettons à l'avant-plan l'amélioration de la réussite et de la persévérance pour nos élèves.
- Beaucoup de travaux et de démarches furent réalisés pour sensibiliser les directions d'établissements et de centres.
- Pierre Colletterte nous l'avait mentionné en 2009-2010. S'orienter vers la gestion axée sur les résultats (la réussite) demande un investissement de plusieurs années.
- Avec l'appropriation des concepts (démarches et voies de renforcement SIAA ainsi que les expériences fructueuses de comité local de pilotage) ainsi que les raffinements de démarches avec le Service des ressources éducatives, nous sommes rendus, avec les directions d'établissements et de centres, à intervenir en supervision pédagogique.


Nous croyons que :


- Le travail des directions et des conseillères pédagogiques, sur la planification et l'évaluation, apportera assez rapidement des résultats positifs quant à l'amélioration de nos taux de réussite.
- La clé du succès passe, sans contredit, par la concertation des actrices et des acteurs orientés encore plus précisément sur la recherche de solutions pour augmenter la réussite des élèves.


*ACTION
PRIORITAIRE 2*


« Maintenir nos partenariats et implications au niveau local, régional et provincial afin de faire la promotion et encore plus la mise en œuvre des saines habitudes de vie. »

Liens avec les orientations 2 et 5 de notre plan stratégique.

 Les démarches réalisées depuis 2 ans commencent à porter fruit au niveau de la sensibilisation positive que le réseau de l'éducation exerce dans nos 2 MRC, soit Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau.

 Un peu comme des bilans de santé, les changements au niveau des saines habitudes de vie exigent de la persévérance dans notre engagement.

 Nos moyens peuvent rejoindre des élèves, du personnel, des parents et divers membres des organismes qui nous entourent. Nous pouvons fièrement citer en exemple des démarches réalisées : Lève-toi et bouge, Entrez en saine, les coureurs du secondaire, Foule Action, les cyclistes et les randonnées organisées, les organisations de nos écoles, etc.

 Le positionnement du comité consultatif de gestion, en juin 2013, constitue une marque d'engagement du personnel de gestion en faveur de la promotion et de la mise en œuvre de moyens pour contribuer au développement de saines habitudes de vie.

 Les défis sont dans la continuité et la diversification de nos moyens...



La réussite des dernières années, au plan financier, est basée sur le haut niveau de cohérence et de confiance des gestionnaires de la CSHBO.



L'amélioration des connaissances et des suivis au plan budgétaires portent ses fruits et doivent se poursuivre.



L'exercice financier 2013-2014 prévoit un déficit d'exercice 320 525 \$. Chaque année, le surplus cumulé diminue et nous devons progressivement tendre vers l'équilibre budgétaire pour les exercices financiers des années à venir. Nous sommes soumis à des nouvelles compressions budgétaires récurrentes et successives depuis au moins 3 ans. Il est important de le savoir pour expliquer nos déficits d'exercice.



Le Service des ressources financières travaillera en étroite collaboration avec les établissements pour réaliser nos objectifs financiers. La collaboration du personnel des établissements s'avère essentielle et est grandement appréciée.



Comme chaque année, je communiquerai avec vous pour convenir de la cible budgétaire pour l'année en cours.

*ACTION
PRIORITAIRE 3*

*« Actualiser notre mission
comme commission
scolaire et comme
établissement en
s'adaptant aux
contraintes budgétaires
et aux changements
structuraux. »*

*Liens avec les orientations 3 et 4
de notre plan stratégique.*

CONCLUSION SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES

Comme le dit si bien Pierre Collerette, la gestion axée sur la réussite ou sur les résultats exige des interventions régulières en cours d'année. Comme l'an passé, les 3 actions prioritaires seront régulièrement traitées en comité consultatif de gestion et nous pourrons ainsi suivre la progression de nos démarches.

Je termine en vous mentionnant que les leaders influencent par leurs propos, mais encore plus par leurs actions...

Merci à toutes et tous pour votre extraordinaire implication!

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Harold Sylvain', written in a cursive style.

Harold Sylvain